

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIEY - 5401 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2026 - B2026/000888 - 2007 B 00046 - 495 009 904 - 3 Frontières Performances

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Net	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement (II)					
	Immobilisations incorporelles :					
	Frais de développement					
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles	25 000		25 000		
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles :					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	143 217	131 447	11 770	2 072	21.37
	Autres immobilisations corporelles	1 130 805	1 024 451	106 354	17 338	19.48
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations financières (1) :					
	Participations	55 300		55 300		
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	72 268		52 412	19 856	37.88
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 426 590	1 155 899	270 691	39 266	16.97
	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvision.					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises	1 239 769	211 692	1 028 077	205 884	25.04
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (2) :					
	Créances Clients et Comptes rattachés					
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	467 762		467 762	289 627	162.59
	Charges constatées d'avance	60 946		60 946	481	0.78
	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement :					
	Actions propres					
	Autres titres					
	Instruments fi. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	239 291		239 291	30 230	11.22
	Total de l'actif circulant (IV)	2 007 768	211 692	1 796 075	464 800	34.91
	Frais d'émission des emprunts (V)					
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	3 434 358	1 367 591	2 066 767	504 066	32.26

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
22 JUL. 2026
54150 VAL DE BRIEY

compte courant à l'annuel
20/07/2024

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

72 268

1

[illegible]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	125 000	125 000		
	Report à nouveau	361 443	292 364	69 078	23.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	85 968	69 078	16 890	24.45
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	902 411	816 443	85 968	10.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187 935	55 651	132 284	237.70
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 418	564 615	267 803	47.43
	Dettes fiscales et sociales	116 878	103 071	13 807	13.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	27 124	22 922	4 203	18.34
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 164 356	746 258	418 097	56.03
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 066 767	1 562 701	504 066	32.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 164 356 746 258



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	113
Total	113

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 966
Dettes fiscales et sociales	20 195
Total	41 346

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	60 946
Total	60 946

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus



3 FRONTIERES PERFORMANCES

Par abréviation « 3FP »

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 Euros

Siège social : ZAC Parc des 3 frontières 54350 - MONT SAINT MARTIN

N° SIREN : 495-009-904 / RCS de BRIEY 495 009 904 000 22

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 Mai 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six

Et le Vingt Mai à Onze heures,

Les associés de la société "3 FRONTIERES PERFORMANCES", Société à Responsabilité Limitée au capital de 300.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, audit siège, sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance

L'assemblée est présidée par Monsieur Damien GRZELAK, gérant de la société 3 FRONTIERES PERFORMANCE SARL.

SONT PRESENTS

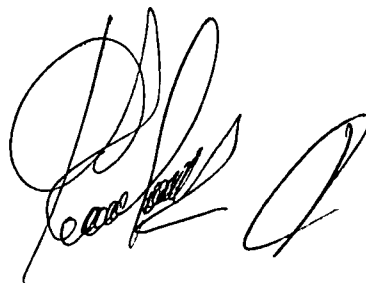
La société GRZELAK DEVELOPPEMENT, et les actionnaires

Soit au total 2 associés présents, totalisant 300 parts :

299 parts : Mr GRZELAK Damien

1 part : Melle POPA Eugenia

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.



ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation des résultats,
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus au gérant

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- Le rapport du gérant,
- Les accusés réception des lettres de convocations,

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex and stylized, while the one on the right is simpler and more fluid.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice net de 85 968,00 € en totalité au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

GRZELAK DEVELOPPEMENT SARL,
Représentée par son gérant,
Mr Damien GRZELAK,



Associée,
Melle Eugenia POPA

